

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212570 - 79ÈME ANNÉE

L'augmentation des températures liée aux activités humaines s'accroît Le réchauffement climatique se poursuit à un rythme inédit



L'augmentation des températures liée aux activités humaines s'accroît désormais à un rythme de plus de 0,2 °C par décennie, selon une vaste étude internationale publiée le 8 juin.

Le réchauffement climatique s'accélère à un rythme inédit. Selon une étude publiée dans la revue *Earth System Science Data*, la hausse des températures induite par les activités humaines a augmenté « à un rythme sans précédent de plus de 0,2°C par décennie ». Ce réchauffement atteint 1,14°C en moyenne sur la période 2013-2022 et 1,26°C en 2022, par rapport à l'ère préindustrielle.

Cette étude signée par une cinquantaine de scientifiques et encadrée par l'université de Leeds « vise à réactualiser l'état des connaissances scientifiques vis-à-vis de l'influence humaine sur le climat planétaire »

a précisé lors d'un point presse la climatologue et co-autrice Valérie Masson-Delmotte.

Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) met à jour la situation climatique dans le monde, mais « du fait du temps de préparation et de relecture nécessaire pour les élaborer, ils ne sont disponibles que tous les 5 à 10 ans ». Le dernier état des lieux complet ne prenait ainsi en compte que des données allant jusqu'en 2019 ou 2020.

Cette nouvelle évaluation des indicateurs climatiques se base sur les mêmes méthodes : réalisée à partir des inventaires nationaux délivrés par tous les États concernant leur production et consommation d'énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) et leurs données relatives à l'affectation des terres et à la déforestation, a précisé Pierre Friedlingstein, chercheur au laboratoire de Météorologie dynamique du CNRS.

Ces travaux confirment à nouveau que le principal facteur de réchauffement reste la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Pour le dioxyde de carbone, cette accumulation a été revue à la hausse, passant de 417 parties par million contre 410 ppm dans le dernier rapport du Giec.

La tendance n'est pas près de se stabiliser

car les émissions annuelles de gaz à effet de serre ont encore atteint « un niveau record » de 54 gigatonnes équivalent CO₂ en moyenne au cours de la dernière décennie, contre 53 Gt CO₂ évaluées jusque-là.

L'équivalent CO₂ est une mesure prenant en compte le dioxyde de carbone, ainsi que d'autres puissants gaz à effet de serre tels que le méthane ou le protoxyde d'azote. Cette hausse s'explique aussi par l'augmentation des émissions de méthane issues de l'agriculture et de l'exploitation fossile, alors que celles de CO₂ ont plutôt tendance à se stabiliser, a souligné Pierre Friedlingstein.

« *Nous sommes dans une décennie critique où les choses évoluent très rapidement, c'est pourquoi il nous faut des données mises à jour régulièrement* », a déclaré Piers Forster de l'université de Leeds et auteur principal de ces travaux.

Ce dernier a indiqué en conférence de presse que pour la première fois « *tous les ingrédients sont rassemblés sur une seule plateforme afin d'estimer l'impact humain sur le changement climatique* ».

Ce nouvel état des lieux « *est un appel au sursaut qui tombe à point nommé* », a estimé pour sa part Valérie Masson-Delmotte, directrice de recherche CEA au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, à l'université Paris Saclay.

Alors que les représentants de tous les pays sont actuellement réunis à Bonn (en Allemagne) pour préparer la COP28, les récents rapports montrent une aggravation de la situation.

L'année 2023 est donc une étape clé dans la lutte contre le réchauffement, car le premier bilan mondial des progrès collectifs accomplis pour respecter l'accord de Paris (visant à limiter le réchauffement en dessous de 2°C, et si possible à 1,5 °C) doit être publié en septembre 2022.

Or l'étude montre justement que la fenêtre d'opportunité pour respecter l'accord de Paris se réduit inexorablement. Les scientifiques ont donné une nouvelle estimation du budget carbone restant, autrement dit de la quantité de CO₂ pouvant encore être émise pour donner 50 % de chances de maintenir la hausse de la température mondiale à moins de 1,5 °C.

Ce budget se retrouve divisé par deux par rapport à la précédente estimation du Giec : il n'est plus que d'environ 250 gigatonnes de CO₂. Ce qui, au rythme actuel de nos émissions, nous laisse moins de six ans.

Le gouvernement lance une concertation pour déployer l'éolien en mer



Suite à des complications administratives en recours systématiques, la France, qui a commencé à attribuer ses premiers projets en 2011, ne compte à ce jour qu'un seul parc commercial en fonctionnement.

La France envisage de développer 50 parcs éoliens offshore pour une puissance de 40 GW à horizon 2050. Le gouvernement a donné instruction aux préfets de lancer une concertation en vue du développement de parcs éoliens marins en France. Le gouvernement a fixé auprès des préfets des

orientations chiffrées de déploiement par façade maritime.

Les représentants de l'État ont reçu le 7 juin cette circulaire leur demandant de lancer des concertations territoriales avec les acteurs de la mer, ont indiqué jeudi les ministères de la Mer, des Transitions écologique et énergétique.

Face à des besoins électriques croissants et à la nécessité de développer les énergies renouvelables, la France envisage quelque 40 gigawatts (environ 50 parcs) dans l'éolien offshore à horizon 2050. Pour cela, les préfets devront réunir les acteurs de la mer au sein des conseils maritimes de façade, afin de préparer d'ici l'automne 2023 la tenue de débats publics sur les quatre façades maritimes du pays.

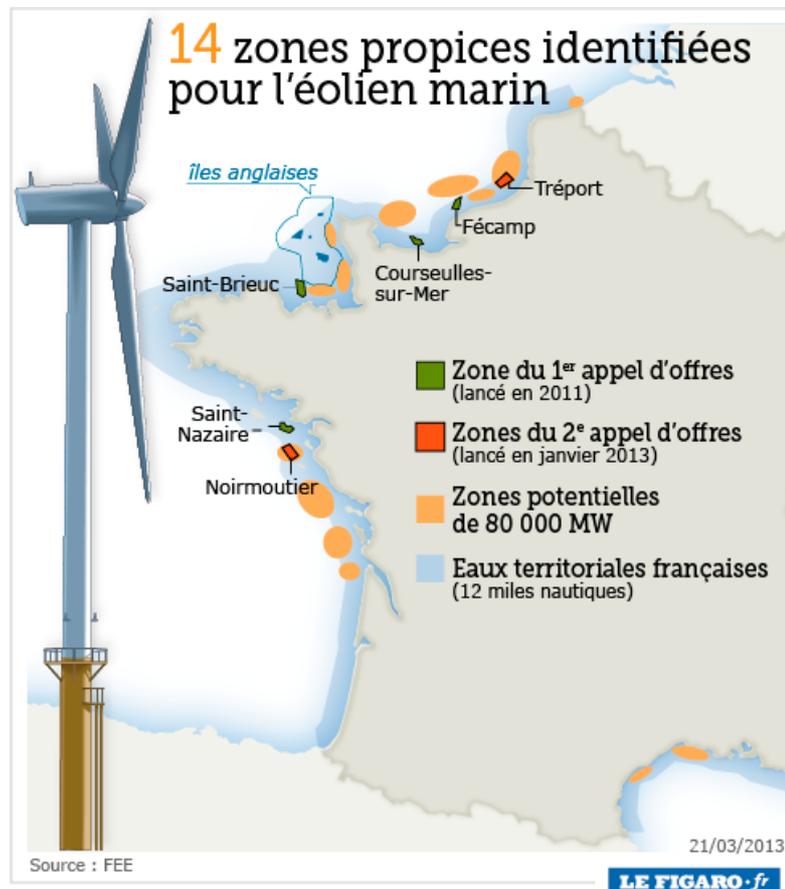
Ces débats devront identifier les «zones prioritaires de développement de l'éolien en mer» jusqu'en 2033 puis jusqu'en 2050. Pour cela, l'État a donné indiqué qu'à l'horizon 2033, 7 à 11 GW pourraient être déployés en Manche-Mer du Nord, 6 à 9,5 GW sur la zone Nord Atlantique Manche Ouest, 2,5 à 5,5 GW sur le Sud Atlantique et 3 à 4,5 GW en Méditerranée.

La France veut ainsi lancer 18 GW de projets nouveaux d'ici 2033, et 14 GW supplémentaires d'ici 2050. Les premiers projets attribués datent de 2011, et la France ne possède à ce jour qu'un seul parc commercial en fonctionnement, au large de Saint-Nazaire, depuis la fin 2022.

Sept autres sont dans les tiroirs, à des stades plus ou moins avancés, plaçant la France loin derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et les pays scandinaves. «La planification doit porter une vision stratégique des enjeux socio-économiques et environnementaux mais aussi donner de la visibilité à tous les acteurs du maritime ainsi qu'aux citoyens», soulignent les trois ministères.

Ils appellent aussi «à faire des débats publics régionaux une opportunité pour poser les enjeux d'avenir de tous les acteurs maritimes (pêche, transport maritime, nautisme, conchyliculture, construction navale...)».

Le gouvernement prévoit aussi la définition de «zones de protection forte» pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité et de compatibilité avec des activités économiques. Ces «ZPF» représenteraient à terme 5% de la surface à l'échelle des zones économiques exclusives.





I tèste médikaman, manzé ossi i fodré !

Mézami, so matin, mwin té apré ékout la radyo dann loto é mwin la antande in madame apré di dopi èl la vi koman i fabrike in kalité sharkitri, mèm si sé kékshoz i koute mwin shèr ké d'ote, èl i pran pi si tèlman néna in pé toute zafèr ladan. In n'afèr la touzour étone amwin sé kan, kissoi dann in konsèrv, kissoi dann in manzé kui, kissoi dann in manzé fimé néna in kantité zafèr : défoi in mélanz plizyèr kalité la vyande, défoi bande konsèrvatèr si wi rogarde dsi l'internet sa la pa bon pou la santé, é la plipar d'tan sa sé in n'afèr préparé dann fon d'dyab bouyi.

Mwin pèsonèlman, dopi in bon koupe de tan, mwin l'arète avèk bande produi alimantèr mi trouv bizar é mwin lé a d'mandé koman mon kor i réaji avèk sa. Lé pa étonan ké mi fini pa poze amwin késtyon dsi sak i apèl lo panyé d'la ménazèr. Mi rapèl néna lontan, mon gran-mèr Berthe téi di, èl i shèrch in n'afèr pou manzé mé k'i réponde a troi kondission : i fo li lé bon pou la boush, i fo ossi li lé bon pou la santé, troizyèmman li lé bon pou lo porte-moné mé konm èl téi trouv pa touzour, lété pa rar oir aèl apré manz in ranpang dori avèk in pé dsik, sansa in morso mang vèr avèk piman-déssélé.

Konm mon gran-mèr la fine alé l'ote koté la vi, mi koné pa koman zordi èl noré fé pou son ropa. Lé sir li noré té –konm i di- frigal mé mi koné pa si son manzé nora vréman nourri aèl mé si mon gran-mèr l'avé désside manz bande nouritir sipèrmarché, mi panss pa sa noré fé viv aèl lontan. Astèr oila in n'afèr mi panss : kan i sorte in médikaman i fo dé zané é dé zané pou tèsté. Lé normal pars i fo kant mèm vérifyé si lo médikaman i fé pa tonbe aou pli malade, sansa i ansèrv pa arien ditou. Astèr si in lizine i invante in pla préparé pou kossa i fé pa tèste sa an parmi l'moune lo tan k'i fo, pars lé pa sir lo manzé invanté lé pa pli mové pou la santé.

Si ni pran manzé kréol ni koné dopi dé zané é dé zané néna lo mèm konpozission, lo mèm dogré d'kuisson, é sak la pa tyé mon gro-pèr, épi mon gro-mèr, ni mon granpèr ni mon gran-mèr, ni mwin étan pti mwin lé sirésèrtin li sava pa tyé amwin. Mé késhoz in ga i rèst dann péi lo dyab bouyi, i invante é i fabrike, zot i panss mi sava manz sa konmsa san panssé li sava fèr amwin d'tor. Alor mi yèmèr k'i vérifyé si la nouritir kui dan l'izine lé pa danzéré é sa sé in prékossion k'i dovré prande dann touléka.

A bon antandèr, salu.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433